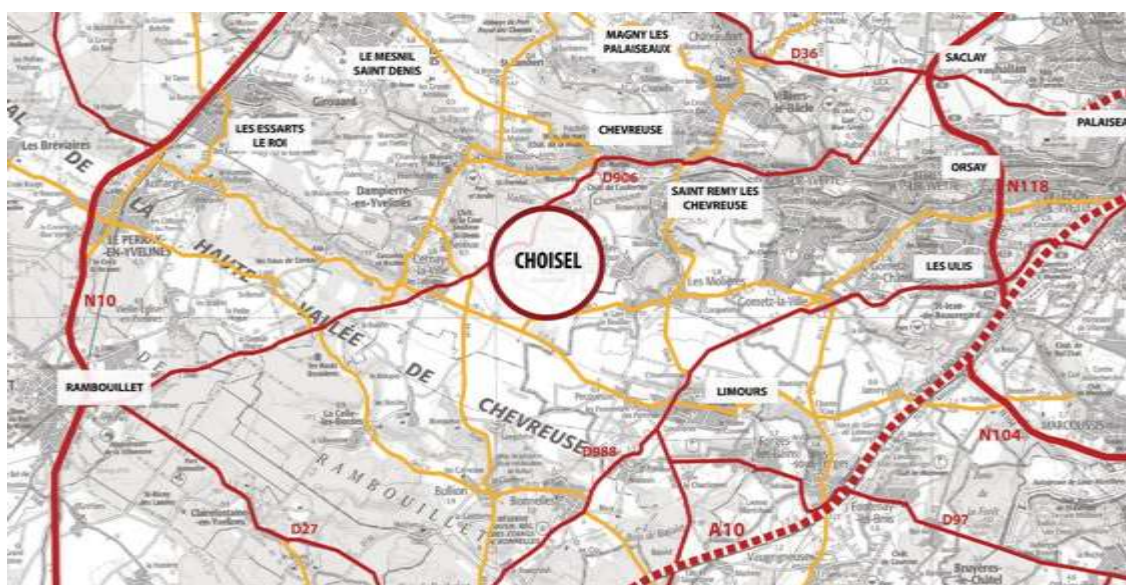


Candidature

Création d'une auberge à Choisel

Préambule

- Présentation de la commune



Localisation et réseau routier - Source : Géoportail

La commune de Choisel est située dans le Sud-Est des Yvelines, au cœur de la vallée de Chevreuse, à la limite de l'Essonne, à environ 20 km au sud-ouest de Versailles et 15 km au nord-est de Rambouillet.

Elle est constituée de trois hameaux : La Ferté, Herbouvilliers, le centre Bourg et de deux fermes isolées.

Elle fait partie de l'arrondissement de Rambouillet, du canton de Maurepas et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Elle se trouve dans le périmètre du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et abrite le château de Breteuil haut-lieu touristique des Yvelines qui reçoit annuellement cent mille visiteurs.

Sa superficie est de 8,73 km²

Choisel accueille une population familiale, avec une part plus importante de jeunes que la moyenne intercommunale. La taille moyenne des ménages est supérieure à la moyenne intercommunale et départementale.

Sa population est de 555 habitants avec une prévision de hausse modérée. Elle est constituée majoritairement de cadres et de professions libérales.

La population totale sur la zone de chalandise de proximité est approximativement de 25 600 habitants (données INSEE 2014)

Elle ne dispose actuellement d'aucun commerce.

Elle est desservie par la Route Départementale 906 (ex nationale N 306) qui relie Rambouillet à la vallée de Chevreuse et à Paris et la RD 41 transversale reliant les Yvelines à l'Essonne.

La commune est traversée par la Véloscénie, itinéraire cycliste reliant Paris au Mont Saint-Michel via Versailles et Rambouillet.

La gare RER de Saint Remy les Chevreuse se trouve à 5 km.

- Présentation du local, de la surface



Ancienne Auberge 2 rue de la Maison forte (ancienne carte postale)

Le bâtiment se situe au cœur du bourg de Choisel au pied de l'église et à proximité de la mairie et de l'Espace Ingrid Bergman (ancienne mairie-école dédiée à la vie associative). Celui-ci a été une auberge jusqu'en 1965, date à laquelle il a été transformé en habitation.

Le bâti se répartit sur deux étages.

Le rez-de-chaussée sera dédié à l'activité commerciale. Il comprendra :

- ↗ Un hall d'entrée d'une vingtaine de mètres carrés pouvant recevoir vestiaires et éventuellement un meuble bar ;
- ↗ Une zone sanitaire indépendante accessible du hall d'entrée ;
- ↗ Une salle de 34 m² dotée d'une cheminée ;
- ↗ Un espace d'environ 36 m² qui sera dédié à la cuisine ;
- ↗ Une grande salle de 85 m² avec une verrière donnant sur le jardin pouvant accueillir des groupes ou des repas de famille ;
- ↗ Une terrasse d'une quarantaine de mètres carrés.

N.B. : La cuisine aura un accès direct sur chacune des salles de restauration.

Il est prévu de dédier l'étage à un logement de l'ordre de 80 m² qui comprendrait :

- ↗ Un séjour ;
- ↗ Un espace cuisine ;
- ↗ Un bureau ;
- ↗ Une buanderie ;
- ↗ Une salle de bain et des sanitaires indépendants ;
- ↗ Une chambre parentale ;
- ↗ Deux chambres d'enfant ;

Le bâtiment dispose également d'une cave d'une vingtaine de mètres carrés.

Ce descriptif est prévisionnel ; d'importants travaux de réhabilitation thermique du bâtiment, de mise aux normes et de redéfinition des espaces devant être entrepris avant la mise à disposition du bâtiment.

Le bâtiment situé à l'angle de la rue de la Maison Forte et de la rue du Lavoir est implanté sur un terrain de 1 249 m².

Le montant du loyer serait progressif : 1 200 € HT/HC la 1^{ère} année, 1 500 € HT/HC la 2^{ème} année et 2000 € HT/HC la 3^{ème} année (local commercial et logement).

Des visites du site peuvent être organisées sur demande en vous adressant à la Mairie de Choisel (voir coordonnées page 4, téléphone : 01 30 52 42 15).

- Le projet d'aménagement du centre-bourg

La commune envisage un réaménagement de la place du centre bourg pour lui donner un aspect moins routier et faciliter l'accès à l'auberge.

Une partie de la clôture du terrain entourant l'auberge sera retirée afin de lui redonner une ouverture et une visibilité à partir de la place comme cela était à l'origine



Vue satellite Géoportail de la propriété 2 rue de la Maison Forte et de son environnement proche

1. Les attendus de la commune de Choisel

Afin que le projet réponde au plus près aux souhaits de la population locale, tels qu'apparus à travers l'enquête réalisée par BGE sur le périmètre de la zone de chalandage, la commune souhaite certaines orientations pour cette auberge.

L'auberge devra s'appuyer prioritairement sur les axes de développement suivants :

- ↗ Des repas le midi type « menu ouvrier » à prix de base concurrentiel et un service rapide ;
- ↗ Le soir des propositions de plats à emporter ;
- ↗ Le week-end des prestations pouvant répondre aux touristes et aux familles (possibilité de menus plus élaborés) ;
- ↗ La possibilité d'un accueil chaleureux (salon de thé, bar à vin, ...) pour renforcer la convivialité ;
- ↗ Des prestations multiservices (vente de produits locaux, colis relais, point poste, ...)

Les élus de la commune souhaitent que la restauration soit de type traditionnel (ce qui n'exclut pas l'originalité) avec l'utilisation préférentielle de produits frais, de produits locaux et de ceux issus de la culture biologique ou raisonnée.

Nous suggérons la possibilité de journées à thème pour renforcer l'attractivité et la vente à emporter, comme par exemple : couscous, potée auvergnate, choucroute, cassoulet, bœuf bourguignon, tête de veau ...le choix reste ouvert.

Pour l'activité « plat à emporter » afin de répondre au plus près au besoin et éviter les invendus, nous proposons de s'appuyer sur le e-commerce pour des pré-réservations. Il pourrait en être

de même pour les prestations multiservices ou la vente de pain, de viennoiserie, ... Nous attendons des propositions dans ce sens.

Le candidat devra détailler précisément son projet en matière de restauration et de prestations. Il y développera les atouts attendus.

Il devra définir la campagne de publicité liée à l'ouverture de l'auberge afin de se faire connaître. La première année d'activité sera déterminante pour la pérennisation et le développement de l'activité économique. La commune facilitera toute action et initiative en la matière.

Le terrain contigu au bâtiment pourrait accueillir un jardin potager pour y cultiver des aromates, des salades, des condiments, ... pour disposer de certains produits frais.

La proximité de l'Espace Ingrid Bergman, bâtiment dédié à la vie associative et utilisable, sur réservation, par les choiseliens, pourrait également permettre une prestation de traiteur lors de certaines occasions.

La future auberge se trouvant sur l'axe de la « Véloscène » (qui relie Paris au Mont Saint-Michel), cette situation devra être prise en considération pour les prestations proposées. La présence du Château de Breteuil est également un atout de développement qu'il faudra savoir exploiter. Il en est de même de la présence de nombreux randonneurs.

Une étude, réalisée par BGE Yvelines, est disponible sur demande auprès de la Mairie de Choisel

2. Critères d'analyse des candidatures:

La commune de Choisel a défini la grille de notation afin de procéder au choix du candidat.

- Profil du candidat et son expérience
- Offre /concept proposé
- Les activités multiservices proposées
- Accessibilité de l'équipement : jours et horaires d'ouvertures
- Modèle économique

3. Date limite de candidature :

Le dossier de candidature doit être adressé à l'attention de Monsieur le Maire.

Avant le : **jeudi 13 septembre 2018 à 17 heures**

À l'adresse suivante : MAIRIE de CHOISEL
 1 route de la Grange aux Moines
 78460 CHOISEL

Ou par courriel à : mairie.choisel@wanadoo.fr

4. La sélection : procédure et calendrier

Le comité de sélection sera composé de représentants de la commune de Choisel, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles Yvelines, de BGE Yvelines et du Parc Naturel Régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse.

Suite à un premier comité de sélection, début octobre 2018 trois candidatures seront sélectionnés

En novembre, les trois candidats présenteront les projets devant le comité qui sélectionnera le lauréat.

BGE Yvelines, avec le soutien du Pnr de la Haute Vallée de Chevreuse, accompagnera le porteur de projet afin de finaliser son dossier (prévisionnel, étude de marché, recherche de subventions...).

La livraison des locaux est prévue en fin 2019 pour une ouverture de l'auberge en au premier trimestre 2020 après mise en place des équipements et du mobilier.

5 Liste des pièces à fournir

- Un CV ;
- copie du ou des diplôme(s) / formation ;
- Une lettre d'intention et de motivation manuscrite ;
- Le dossier de candidature ci-joint, dûment complété ;
- Tous documents utiles à la présentation de votre projet : étude de marché, proposition d'aménagement et de concept, prévisionnel (facultatif à ce stade).

N.B. : Les aménagements intérieurs nécessaires à l'activité seront à la charge du postulant.

Candidature

Création d'une auberge à Choisel

I. Présentation du candidat

1. COORDONNEES

Nom :	
Prénoms :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel fixe :	Tél portable :
Courriel :	

2. SITUATION FAMILIALE

Célibataire

En couple

Nombre de personnes à charge (*y compris les enfants*) :

3. SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes : Salarié

Indépendant

Etudiant

Bénéficiaire du RSA

Demandeur d'emploi

Autre.....

4. VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (Joindre CV)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b. Quel mode d'exploitation envisagez-vous ?

.....
.....
.....
.....

c. Avez-vous identifié une gamme de prix ?

.....
.....
.....

d. Qui seront vos fournisseurs ?

.....
.....
.....
.....

2. VOTRE ORGANISATION

a. Quels seront vos jours et horaires d'ouverture ?

.....
.....
.....
.....
.....

b. Qui travaillera ou collaborera à votre activité :
effectif, articulation des moyens humains ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c. Si vous vous associez, Quelles sont les compétences techniques
et la formation de vos associés?

.....
.....
.....
.....
.....

6. LES ELEMENTS CHIFFRES (ces informations sont confidentielles)

a. Avez-vous évalué le volume de votre future activité, votre chiffre d'affaires ?
Si oui, comment? Quel montant ?

.....
.....
.....

b. Avez-vous évalué le montant des investissements :

- Travaux d'aménagement :

.....
.....

- Outillage et matériel :

.....
.....

- Frais de communication :

.....

- Avance de trésorerie (BFR) :

- Autres (précisez) :

.....

c. Quelles seront les ressources financières que vous envisagez ?
(Estimation des montants)

Apport personnel : non oui Montant :

Prêt bancaire : non prévu Montant :

Autres (précisez) : Montant :